



7, rue Max Quantin 89000 AUXERRE
07 80 69 40 13 – snudifo89@gmail.com
site internet : snudifo89.fr



COTISATIONS SYNDICALES 2026

- 66 % de la cotisation syndicale sont reversés en crédit d'impôt
- Règlement par chèque, virement bancaire ou espèces ; Possibilité de régler en plusieurs fois
- Cotisation à l'année civile

ÉCHELONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PROFESSEURS DES ÉCOLES CLASSE	60 €	124 €	132 €	139 €	145 €	154 €	163 €	178 €	188 €	201 €	214 €
PROFESSEURS DES ÉCOLES HORS CLASSE		201 €	214 €	223 €	238 €	255 €	260 €				
PROFESSEURS DES ÉCOLES CLASSE EXCEPTIONNELLE	219 €	232 €	244 €	262 €	289 €						
INSTITUTEURS									148 €	155 €	172 €
SANS SALAIRE (M2 Contractuel, en dispo, congé parental...)	30 €										
AESH	50 €										
RETRAITÉS	97 €										

À ajouter : Directeurs : 2 à 4 classes : + 8 € / 5 à 9 classes : + 12 € / 10 classes et plus : + 15 € ; **PEMF** : + 12 €

Couples : retrancher 15 € sur le total des 2 cotisations

Enseignants à temps partiel : cotisation au prorata du temps partiel

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Bulletin à retourner par voie postale ou à compléter en ligne en suivant ce lien :

<https://framaforms.org/adhesion-2026-au-snudi-fo-89-1766054199>

NOM Prénom :

Fonction : Échelon :

Téléphone (portable): / / / /

E-mail :

Nom et adresse de l'établissement d'exercice :

.....

Adresse personnelle :

.....

Moyen de paiement de la cotisation :

chèque à l'ordre du SNUDI FO 89 virement (IBAN : FR76 1080 7004 0900 0193 6448 835) espèces

Nombre de paiements x montant : x = (montant de la cotisation)

Date : / / Signature :

